

La «plateforme vacances» de la PSA



PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Dornacherstrasse 101, CH-4008 Bâle, tél. 061 365 99 99, fax 061 365 99 90
sts@tierschutz.com; www.protection-animaux.com

Sur ces pages vous trouverez un maximum d'informations relatives aux vacances et aux animaux - comment dénicher la pension idéale pour votre chien, comment savoir ce que valent les gardiens de vos animaux, à quelles choses penser absolument lorsque votre animal vous accompagne en vacances et comment gérer les problèmes de protection animale à l'endroit où l'on passe ses vacances.

Prendre son animal avec soi?

En général, il vaut mieux laisser à la maison les animaux de compagnie comme les rongeurs, les lapins, les oiseaux et les chats et les confier aux bons soins de voisins, de connaissances ou de gardiens professionnels vu que ces animaux se sentent à l'aise dans leur environnement familier et que leur faire changer de lieu ou les déplacer leur inflige un stress important. Par exemple, si des lapins et des cobayes/cochons d'Inde sont gardés dans un vaste enclos extérieur adapté, il est de toute façon impossible d'emporter ce dernier avec soi. Et enfermer dans une cage plus exiguë des animaux habitués à un espace largement compté, pendant toute la durée de ses vacances, n'est pas vraiment un cadeau. Si des petits rongeurs, des oiseaux ou des chats peuvent être détenus dans de bonnes conditions dans un refuge ou une pension pour animaux offrant beaucoup d'espace, c'est à coup sûr une bonne possibilité de respecter leurs besoins. En revanche, les chiens préfèrent se déplacer avec les personnes qui leur sont familières dans la mesure où la durée du voyage, le moyen de transport, la distance parcourue et la destination le permettent. Mais en cas de brefs déplacements, de visites de villes, de vols en avion ou de voyages dans des lieux connaissant des prescriptions complexes et restrictives pour les chiens, il vaudrait mieux les laisser à la maison et les faire surveiller par des connaissances, un gardien professionnel ou un refuge afin que ce genre de déplacement ne leur occasionne pas un stress intense

Lien:

Office vétérinaire fédéral OVF: Bundesamt für Veterinärwesen BVET:
«Petit pense-bête pour grandes vacances avec Médor et Mistigri» >> www.bvet.admin.ch

Votre animal reste à la maison...

A corkboard with a wooden frame contains several items:

- A grey circular object at the top left.
- A Polaroid photo of a dog sitting on a windowsill with a red balloon.
- A blue business card for "STRUPPI'S Tiersitter-Service" with a cat illustration and contact information.
- A red-bordered card for "Refuge 'Toutou'" featuring illustrations of a dog, a bird, and a cat.
- A framed drawing of an orange cat hanging from a red string.
- A list of four bullet points on the left side, each with a right-pointing arrow:

- Garde assurée par des connaissances ou des voisins.
- Soins prodigués par des gardiens d'animaux.
- Prise en charge dans un refuge ou une pension pour animaux.
- Il est interdit d'abandonner des animaux!

Garde assurée par des connaissances ou des voisins

Si vous souhaitez faire garder vos animaux à la maison, vous trouverez le plus souvent de gentils voisins, des parents ou des connaissances prêts à s'occuper de vos protégés pour la période des vacances - pour peu que vous ayez présenté votre demande à temps. Évitez de placer simplement un billet sur la porte de vos voisins disant que vous êtes en vacances pour deux semaines et les priant de donner à manger à vos diamants mandarins – les voisins pourraient s'être eux-mêmes absentes! Discutez avec eux des soins exacts à prodiguer à vos animaux, montrez leur tout ce qu'il y a à savoir: où sont les aliments, où se trouve la litière, comment nettoie-t-on l'enclos, ce qu'il faut savoir pour la promenade du chien, etc. Laissez également des instructions écrites précises à vos voisins sur la manière de soigner vos animaux:

- quels travaux sont à effectuer
- quel genre d'aliments utiliser et en quelles quantités
- comment joindre le vétérinaire
- l'adresse à laquelle on peut vous contacter pendant les vacances

A ne pas oublier non plus:

- (si nécessaire) laisser des réserves suffisantes de nourriture et de litière / litière pour chats
- remettre les clés
- laisser une somme d'argent pour les urgences (environ 200 francs pour des visites imprévues chez le vétérinaire)
- laisser de l'argent pour acheter de la nourriture fraîche
- ramenez également quelque chose de gentil de votre lieu de villégiature à l'intention de vos «gardiens»!

Soins prodigués par des gardiens d'animaux

Les gardiens professionnels d'animaux prennent en charge les soins aux animaux de compagnie, chez vous, contre rétribution; ils nourrissent, soignent et occupent les animaux, nettoient leurs enclos, se rendent si nécessaire chez le vétérinaire avec un animal et assument aussi le plus souvent d'autres tâches comme arroser les plantes ou sortir le courrier de la boîte aux lettres. On trouve ces personnes par l'intermédiaire des panneaux d'affichage placés dans les cabinets vétérinaires, par l'Internet ou via les pages jaunes. Etant donné que s'occuper d'animaux n'est pas une profession reconnue et qu'il n'y a pas de contrôle indépendant ou de liste officielle des gardiens d'animaux, vous devez vous-même comparer ces personnes et les dénicher vous-même. Il vaut la peine d'inviter des gardiens potentiels longtemps avant vos vacances de sorte qu'ils puissent faire la connaissance de vos protégés. Vous pourrez par la même occasion vous faire une idée de la manière dont ils s'occupent de ces derniers. Demandez une offre écrite et lorsque vous aurez pris votre décision, rédigez un accord écrit que vous et votre gardien signerez tous les deux.

Combien coûtent les gardiens d'animaux?

- Petits animaux / oiseaux: de 5 à 10 francs par animal et jour
- Chats: de 15 à 25 francs par jour
- Chien: de 25 à 50 francs par jour (en fonction du nombre de promenades. Les gardiens d'animaux prennent le plus souvent un chien à leur domicile)

A cela viennent s'ajouter des frais de déplacement et de nourriture si des réserves n'ont pas été constituées, ainsi que des frais vétérinaires en cas de maladie de l'animal. Laissez également des instructions précises écrites au gardien sur la manière de soigner vos protégés:

- quels travaux sont à effectuer
- quel genre d'aliments utiliser et en quelles quantités
- comment joindre le vétérinaire
- l'adresse à laquelle on peut vous contacter pendant les vacances

A ne pas oublier non plus:

- (si nécessaire) laisser des réserves suffisantes de nourriture et de litière / litière pour chats
- remettre les clefs

Prise en charge dans un refuge ou une pension pour animaux

La Suisse compte quelque 300 refuges et pensions pour animaux. Le plus souvent gérés par des associations de protection animale ou des fondations spécialisées, les refuges accueillent surtout des animaux trouvés et abandonnés par leurs propriétaires et placent ces animaux dans de nouveaux foyers non sans prendre également en charge, à titre temporaire, des animaux pendant les vacances; les pensions quant à elles n'acceptent que des animaux pendant les vacances et sont donc à vrai dire des hôtels pour chiens et chats. Comment choisir un refuge ou une pension pour ses animaux? Il n'y a pas de liste répertoriant ces institutions au niveau suisse, pas de contrôle de qualité indépendant ou de recommandations en termes de qualité. Les refuges pour animaux sont contrôlés chaque année ou tous les deux ans par le service vétérinaire cantonal compétent, mais uniquement sous l'angle du respect des prescriptions minimales de l'ordonnance sur la protection des animaux, un critère qui, à lui seul, ne garantit de loin pas une garde et des soins appropriés mais uniquement le nécessaire légal. Donc, si vous voulez trouver un refuge ou une pension pour animaux, il ne vous reste qu'une chose à faire: visiter plusieurs refuges, demander à voir l'ensemble de l'installation et juger vous-même en effectuant des comparaisons.

Critères d'appréciation:

- le personnel prend du temps pour vous
- le personnel vous montre l'installation dans son ensemble (sauf peut-être les locaux de quarantaine); l'installation est propre, les enclos sont adaptés aux espèces gardées et spacieux, avec des places de repos et un large éventail de possibilités de retraite, de jeux, etc.
- on vous prodigue de bons conseils s'agissant du séjour de l'animal en vacances
- votre animal peut passer 1 à 3 jours à l'essai au refuge
- un accord écrit est rédigé / rempli
- on tient compte de vos vœux spécifiques et des besoins particuliers de l'animal et on en prend bonne note.

Note importante: commencez suffisamment tôt la recherche d'un lieu de vacances approprié pour votre animal. De nombreux refuges et pensions sont déjà complètement pris d'assaut en mai pour les vacances estivales! De surcroît, votre animal a besoin de certaines vaccinations pour séjourner dans un refuge, raison pour laquelle vous devriez d'abord le faire vacciner à nouveau chez le vétérinaire si vous ne le faites pas régulièrement.

Coûts:

- Rongeurs: de 5 à -15 francs par jour
- Oiseaux: de 10 à -20 francs par jour
- Chats: de 25 à -35 francs par jour
- Chiens: de 35 à -50 francs par

Pourquoi la PSA ne publie-t-elle pas de liste de refuges et de pensions pour animaux? Créer un label de garantie de qualité pour les refuges pour animaux est une tâche gourmande en temps et très onéreuse. Jusqu'ici, la PSA a renoncé à établir un tel label. Sur www.protection-animaux.com (>> sections) vous trouverez une liste des associations cantonales et régionales de protection animale, qui sont des sections de la Protection Suisse des Animaux PSA. Bon nombre de ces associations régionales et cantonales exploitent leur propre refuge pour animaux. La Protection Suisse des Animaux PSA n'a toutefois pas de fonction de contrôle et les sections gèrent leurs refuges de manière autonome.

Il est interdit d'abandonner des animaux!

La Suisse punit l'abandon d'animaux. Si vous trouvez un animal abandonné, vous pouvez dans un premier temps le recueillir vous-même ou le remettre à un refuge proche. Toutefois, vous devez impérativement l'annoncer au service cantonal des animaux trouvés car si l'animal n'a pas été abandonné mais s'est simplement échappé, on pourra retrouver son propriétaire. Si l'animal est porteur d'une puce (chez les chiens et les chats, on peut souvent la sentir sous la peau du côté gauche du cou), vous pourrez demander à la commune, à la police, à un vétérinaire ou à une organisation de protection animale qu'ils lisent le numéro de la puce au moyen de leurs appareils ad hoc. Vous pouvez ensuite annoncer le numéro de puce au service cantonal des animaux trouvés et / ou à ANIS, qui trouve l'adresse du propriétaire. Si l'animal a été abandonné et ne porte pas de puce, il est souvent difficile de trouver le propriétaire et de le mettre devant ses responsabilités. Mais si vous avez des indications voire des preuves que l'animal a été intentionnellement abandonné, vous pouvez déposer plainte contre inconnu auprès du service vétérinaire cantonal ou à la police.

Liens:

Centre suisse d'appels pour animaux perdus; Liste des bureaux cantonaux pour animaux trouvés
>> www.stmz.ch/fr/

Animal Identity Service AG (ANIS) >> www.anis.ch

Destination de vacances qui respecte les animaux



Quelles destinations de vacances conviennent pour les chiens?

Quiconque part en vacances avec son chien devrait s'y préparer suffisamment tôt, deux mois avant le départ au moins, et choisir des destinations à distance raisonnable dans le souci de ne pas imposer à l'animal un déplacement pénible durant de nombreuses heures. Certaines destinations ne conviennent pas pour les chiens; ils préfèrent les vacances basées sur les randonnées avec les personnes qu'ils côtoient d'habitude à des marches sur le bitume des villes. En principe, les pays au climat chaud et humide ne conviennent pas pour les chiens. Certaines régions sont en outre infestées de parasites qui peuvent infecter l'animal – on pense ici à la filariose répandue dans de nombreux pays méditerranéens. Il faut donc se rendre à temps chez le vétérinaire, deux à trois mois avant le départ, pour déterminer avec lui les prophylaxies possibles. En choisissant le but de ses vacances, il y a aussi lieu de tenir compte des prescriptions du pays hôte et de tous les pays traversés pendant le voyage. Où des prescriptions de vaccination et d'identification (marquage) sont-elles en vigueur? La tenue en laisse ou le port de la muselière sont-ils éventuellement obligatoires à certains endroits d'un pays ou pour certaines races, ou certaines d'entre elles sont-elles tout à fait bannies du pays choisi? Généralement, les ambassades, les consulats ou les autorités vétérinaires du pays de destination donnent des informations sur les dispositions à respecter à l'arrivée. La page d'accueil de l'Office vétérinaire fédéral (OVF) fournit quelques adresses de destinations de vacances usuelles. Suivant les circonstances, il faut des analyses sanguines et des certificats de santé pour entrer dans le pays de destination et / ou pour revenir en Suisse. Il faut demander ces documents en s'y prenant bien à l'avance. Par exemple, on doit demander à l'OVF les autorisations d'entrée en Suisse deux à trois semaines avant l'entrée. La recherche d'un logement adéquat acceptant les chiens commence une fois qu'on aura clarifié ces points et qu'on aura pu y répondre positivement.

Liens:

L'outil en ligne « Passer la frontière avec son chat ou son chien » de l'Office vétérinaire fédéral OVF
>> www.bvet.admin.ch

Office vétérinaire fédéral OVF: Voyager à l'étranger avec des animaux de compagnie
>> www.bvet.admin.ch

Règles s'appliquent aux mouvements des animaux de compagnie sur le territoire de l'UE
>> http://ec.europa.eu/food/animal/liveanimals/pets/nocomm_third_fr.

Quels moyens de transport conviennent pour les chiens?

Le détenteur d'un chien doit réfléchir aux moyens de transport susceptibles d'entrer en ligne de compte. On peut bien sûr faire voyager son chien par avion, soit dans une boîte spéciale trouvant place dans la soute à bagages chauffée de l'avion soit, pour les petits chiens seulement, en cabine, dans un sac disposé sous le siège devant le propriétaire. Mais on peut présumer que le chien se sent mieux en train ou même en voiture pour peu qu'on lui octroie des pauses avec une certaine souplesse et qu'on le laisse faire de brèves promenades de temps à autre. Aussi est-il indiqué de limiter les distances à parcourir jusqu'au lieu de destination: les déplacements en voiture ou en train ne devraient donc pas durer plus de huit heures, pauses comprises.

Comment trouver des hôtels et des destinations bien disposés envers les chiens?

Les revues spécialisées, comme Tierwelt ou Schweizer Hunde Magazin attirent l'attention sur des hôtels et des destinations acceptant les chiens. Plusieurs sites Internet dressent la liste de tels hôtels et destinations; la foire canine tenue au début février à Winterthour signale aussi des hôtels ouvrant leurs portes aux chiens et des portails de petites annonces pour animaux mentionnent également des offres d'hôtels bien disposés à l'égard de nos chers quadrupèdes. Toute personne vivant à l'hôtel avec un chien devrait aussi avoir un animal respectant l'établissement. En clair, l'animal ne doit pas perturber l'exploitation de l'hôtel ni les autres hôtes. Quelques précisions: le chien ne devrait pas sans cesse japper dans la chambre; on le tient en laisse dans l'enceinte de l'hôtel; il ne va pas dans la piscine et sèche devant l'établissement s'il a pris un bain quelque part; en cas d'urgence, on ramasse et élimine systématiquement ses déjections, dans des petits sacs Robidog qu'on aura pris soin d'emporter pour les cas d'urgence. Naturellement, il ne faut pas oublier d'emporter avec soi les ustensiles usuels pour les chiens: écuelles pour l'eau et la nourriture, peigne et lit ainsi que nourriture familière. Certains hôtels exigent un supplément pour le chien car le nettoyage est souvent plus exigeant.

Voyager sans stress avec des animaux



Prévenir vaut mieux que guérir

Tous les pays de l'UE exigent une vaccination antirabique valable dans le passeport rouge pour animal de compagnie alors qu'en Suisse, indemne de rage, cette vaccination n'est pas nécessaire. Chaque chien doit aussi être porteur d'une puce. Les dispositions d'entrée d'autres pays divergent fortement; on peut s'informer à ce sujet auprès de l'Office vétérinaire fédéral (OVF). Suivant la destination, une prophylaxie supplémentaire est nécessaire mais c'est le vétérinaire qui est le mieux placé pour vous conseiller, idéalement 2 à 3 mois avant le départ. Suivant les prescriptions du pays hôte, il faudra glisser laisse et muselière dans vos bagages. Si le chien n'est pas habitué à la muselière, on l'y habituera progressivement des mois avant le départ déjà, et avec un renforcement positif. Un moniteur d'éducation canine pourra vous dire comment vous y prendre.

Liste de contrôle pour tout voyage avec un chien:

- Passeport pour animal de compagnie avec vaccins actuels valides pour le pays de destination et numéro de puce
- Pour les chiens aux oreilles et/ou à la queue coupées: attestation du vétérinaire cantonal à la dernière page du passeport précisant que le chien peut revenir dans le pays légalement
- Eventuels documents de voyage, autorisations de sortie du pays et de rentrée dans le pays, certificat sanitaire (suivant les prescriptions du pays de destination)
- Collier, laisse
- Eventuelle muselière adaptée et «faite au chien»
- Ecuelle pour la nourriture et aliments familiers
- Ecuelle pour l'eau et réserve d'eau pour le voyage
- Prophylaxie sanitaire (médicaments, colliers anti-puces, pince à tiques, trousse de premiers secours)
- Adresses d'organisations de protection animale et d'un vétérinaire sur le lieu des vacances

Voyager en voiture avec un chien

Quand on voyage en voiture avec un chien, il faut prévoir suffisamment de pauses synonymes de brèves promenades, ce qui s'avère bénéfique pour le chien; on sait aussi que détendre brièvement ses jambes toutes les deux heures est aussi positif pour la concentration des automobilistes bipèdes. Durant l'été, la température peut devenir un problème dans des voitures non climatisées, surtout à l'arrière, là où les chiens séjournent le plus souvent. Et même dans les véhicules climatisés, cet espace peut être très chaud. Aussi est-il judicieux de voyager aux petites heures du jour voire la nuit. En voiture, pour des raisons de sécurité, le chien devrait séjournier dans un conteneur suffisamment spacieux pour qu'il puisse s'asseoir et se coucher, membres détendus. Il ne faut pas qu'il puisse se déplacer librement dans le véhicule car il risquerait de détourner l'attention du conducteur ou serait lui-même mis en danger si des bagages venaient à glisser. Longtemps avant le départ, six mois même dans certains cas, il faudrait habituer le chien au conteneur en question et aux déplacements en voiture.

Voyager en train avec un chien

La Suisse connaît la prescription suivante: il faut payer la moitié du prix d'un billet de seconde classe pour les chiens de toutes tailles voyageant accompagnés en train. Il existe aussi un abonnement général (AG) pour chien à 650 francs, ou quiconque en possession d'un AG ou d'un billet valable peut acheter une carte journalière pour chien pour toute la Suisse au prix de 32 francs. L'AG et la carte journalière pour chien sont valables en première et seconde classes suivant pour quelle classe le détenteur / la détenteuse de l'animal a pris son billet.

Les petits chiens d'une taille maximale de 30 cm au garrot peuvent être gratuitement emportés comme bagage à main dans des cages, corbeilles ou sacs. Si vous vous déplacez en train avec votre chien à l'étranger, vous devez demander à la compagnie ferroviaire concernée les conditions, billets et prix valables pour les chiens – pour les voyages venant de Suisse, le personnel de guichet des CFF peut vous renseigner.

Lorsque vous voyagez en train, pensez à prévoir des pauses pipi pour le quadrupède, ce qui revient à dire que suivant la correspondance, il faut prendre peut-être un train plus tard de manière qu'il reste du temps pour faire une courte promenade avec le chien. Font impérativement partie des bagages: de l'eau, l'écuille pour l'eau, de la nourriture, la laisse, une couverture et une serviette éponge – si un malheur devait se produire ou si le chien prenait un bain lors d'une promenade entre deux trains.

En avion avec son animal

Les chiens et les chats peuvent voyager avec leurs propriétaires, soit dans un conteneur (box) de transport dans la soute à bagages chauffée, ventilée et pressurisée de l'avion soit, s'agissant de petits animaux, dans un «sac carrier» fermé ou un box sous le siège avant en cabine (pour la compagnie Swiss: animal et conteneur pesant au plus 8 kilos). En général, seul un animal est autorisé par cabine et celui-ci ne doit pas se déplacer librement mais séjourne tout le vol, depuis le franchissement du guichet de sécurité, dans ce sac ou ce conteneur. D'habitude, le transport dans la soute à bagages occasionne moins de stress aux animaux vu qu'ils y sont plus tranquilles, et que l'endroit est plus sombre que la cabine. La plupart des lignes aériennes ne transportent que des animaux sains (un certificat sanitaire est parfois exigé), non gravides, ne dégageant pas d'odeur forte et placés dans des conteneurs aux dimensions prescrites. Il vaut la peine d'habituer son animal au conteneur de vol plusieurs mois avant le voyage déjà. Les propriétaires veilleront à ce que leur protégé y dispose de suffisamment de nourriture et d'eau pour tout le voyage – comme elle coule, l'eau peut être un problème; on peut néanmoins la remplacer par des paquets de gel „Solid Water“ auxquels l'animal devra également s'habituer au préalable. Les spécialistes déconseillent les calmants pour les voyages en avion car, combinés aux changements de pression d'air et au stress d'un voyage par la voie des airs, ils peuvent occasionner des problèmes circulatoires.

Liens:

Informations sur les voyages en avion avec un chien: www.swiss.com

Conditions générales (en anglais) pour le transport aérien d'animaux de compagnie: www.iata.org

Premiers secours et vétérinaire au lieu de destination

Des accidents peuvent également se produire pendant les vacances, raison pour laquelle il faudra les anticiper et se procurer, avant le départ déjà, l'adresse d'un vétérinaire à l'endroit où l'on passe ses vacances. A cet effet, vous pouvez poser la question à votre hôtel bien disposé envers les animaux ou à l'Office du tourisme ou encore aux autorités du lieu de villégiature. Un cours de premiers secours pour détenteur de chien peut s'avérer des plus utiles, et pas seulement pour la période des vacances. La Fondation pour le bien-être du chien propose un tel cours à l'heure actuelle.

Lien:

Stiftung für das Wohl des Hundes: www.certodog.ch (Website en allemand)

Protection des animaux sur les lieux de ses vacances



Aidez les associations locales de protection des animaux. ▶

Aider les chiens et les chats errants signifie les stériliser. ▶

Renoncez aux souvenirs en chair et en os. ▶

Ne rapportez pas de souvenirs sous forme d'animaux! ▶

N'achetez pas d'animaux au marché! ▶

Prêtez attention à des animaux de selle bien soignés et traités avec ménagements. ▶

Faites preuve d'esprit critique en visitant des zoos à l'étranger. ▶

Ne visitez pas de delphinariums des spectacles mettant des animaux en vedette! ▶

Renoncez aux bébés animaux comme sujets photographiques. ▶

N'achetez pas d'animaux au marché!

Les balades à travers les lieux où l'on passe ses vacances font souvent découvrir des marchés pittoresques. Entre les souvenirs et les fruits exotiques, il n'est pas rare d'y voir aussi des animaux vivants proposés à la vente. Chiots, minuscules tortues d'eau et canaris au marché aux légumes? C'est encore une réalité dans de nombreux pays méditerranéens et ces pratiques ne sont même pas vraiment interdites en Suisse. Dans les pays de l'Est asiatique, des animaux vivants sont également proposés comme des aliments, du chien aux animaux sauvages (souvent menacés d'extinction). On a souvent le cœur brisé de compassion au spectacle de ces animaux. Mais on ne devrait en aucun cas en faire l'acquisition! Pour chaque animal «sauvé», le commerçant en fournit de nouveaux, soit issus d'élevages de masse soit capturés directement dans la nature. Le touriste qui achète un tel animal permet à ce genre de commerce – qu'on refuse en principe – de persister. Quiconque maîtrise suffisamment la langue locale peut chercher le dialogue avec le vendeur pour connaître la provenance des animaux et lui expliquer pourquoi on n'en fait pas l'acquisition.

Prêtez attention à des animaux de selle bien soignés et traités avec ménagements

Quoi de plus attrayant que de grimper à dos de chameau pour visiter les pyramides ou à dos de mulet pour parcourir le Grand Canyon. Lorsque les animaux sont bien soignés et nourris - et traités avec ménagements-, il n'y a rien à redire à de telles promenades en selle. Mais que faut-il faire lorsque les animaux sont maigres, pas soignés et malades, lorsqu'on aperçoit des plaies sous la selle ou lorsque les animaux sont battus? Comme touriste, c'est un dilemme car si l'on renonce à la balade, le détenteur ne gagnera rien et les animaux ne seront pas correctement nourris. Ici également, la règle suivante s'applique: quiconque maîtrise suffisamment la langue locale serait bien inspiré de discuter avec les propriétaires des animaux et d'essayer de faire en sorte que ces derniers soient correctement nourris et soignés avant de songer à monter en selle. Mener une telle discussion n'est pas chose aisée mais il vaut la peine de faire preuve de diplomatie tout en se montrant assez inflexible.

Faites preuve d'esprit critique en visitant des zoos à l'étranger

La plupart des habitants d'Europe centrale savent bien qu'il ne faudrait pas assister, en tant que touriste ami des animaux, à des corridas ou à des combats d'ours.

La qualité des détentions animales dans les zoos et aquariums varie énormément, de la misérable exposition d'animaux dans des cages exiguës aux zoos et aquariums modernes et pédagogiquement adaptés pratiquant une détention correcte étayée sur des résultats scientifiques (p. ex. Arnheim en Hollande, Monterey Bay Aquarium aux Etats-Unis). La plupart des zoos proposent toutefois un mélange entre des enclos adaptés et inappropriés. Ils montrent qu'ils sont sur la voie menant peu à peu vers une détention moderne pratiquée dans les zoos (p. ex. Safari Park de Vergell en Espagne, Bergzoo de Halle en Allemagne). Comme ami des animaux, on peut sans autre soutenir de tels zoos en y consacrant une visite. Le problème c'est que dans bien des cas, on ne sait pas vraiment, avant la visite, ce qui nous attend...

Ne visitez pas de delphinariums et n'assistez pas à des spectacles mettant des animaux en vedette!

Les milieux de la protection animale estiment qu'il est impossible de détenir des dauphins et des baleines dans de bonnes conditions; les bassins proposés sont en effet bien trop exigus et favorisent le comportement stéréotypé consistant à nager en rond. Dans de tels bassins, le dauphin ne sont quasiment jamais à même d'élever des jeunes.

La plupart des animaux sont capturés dans la nature et viennent du Japon surtout, un pays qui chaque année tue cruellement près de 17'000 dauphins en procédant à des battues pour l'obtention de „viande de baleine“ – souvent contaminée au mercure - avec des couteaux et des hameçon à ardillons. Quelques animaux sont triés vivants et aboutissent dans des delphinariums les payant au prix fort. La moitié de ces animaux traumatisés ne survivent pas à leur capture; la moitié des animaux restants périssent en gagnant leur destination. Dans les delphinariums, ces animaux sociaux des plus intelligents tiennent ensuite la vedette de spectacles sujets à caution parce que présentés à l'image de l'homme. Ce n'est pas une occupation respectueuse des animaux! Aussi renoncez à de tels spectacles faisant intervenir des animaux sauvages!

Renoncez aux bébés animaux comme sujets photographiques

Certaines destinations de vacances permettent aux touristes de se faire photographier, contre quelques sous, en compagnie de jeunes tigres ou d'orangs-outans. Mais quand on connaît le destin de ces «sujets photographiques», il vaut mieux dire non. Le plus souvent, la mère a été abattue pour qu'il soit possible de gagner de l'argent avec les petits, si mignons. De tels animaux n'ont pas d'avenir: avec une empreinte erronée, dépendants de l'homme, plus attrayants une fois devenus adultes, au comportement perturbé ou devenus agressifs, ils n'apportent plus d'espèces sonnantes et trébuchantes et seront éliminés. La réhabilitation de tels animaux sauvages est longue et onéreuse et les relâcher dans la nature est quasiment voué à l'échec. Informez aussi vos compagnons de voyage. On placera plus judicieusement son argent dans une station de réhabilitation justement dédiée à ces animaux sauvages utilisés à mauvais escient.

Aidez les associations locales de protection des animaux

N'importe quel ami des animaux souhaite agir concrètement sur le lieu de ses vacances afin de modifier la situation sur place. Une possibilité consiste à contacter une organisation de protection animale dans le pays de villégiature. Il faut cependant rester réaliste: dans nombre de pays, la législation sur la protection animale est rudimentaire, les autorités laxistes voire opposées à la protection animale, si bien que les organisations en question ont souvent peu de chances d'intervenir dans des cas de protection animale annoncés. Dans tous les cas, on devrait toutefois se mettre en quête d'adresses pertinentes avant de le départ déjà. Le site web de l'Organisation mondiale de protection des animaux (WSPA) fournit une liste de ses organisations membres régionales.

Lien:

World Society for the Protection of Animals, WSPA: www.wspa-international.org

Aider les chiens et les chats errants signifie les stériliser

Dans presque toutes les destinations de vacances, on tombera nez à truffe avec des chiens et des chats errants. Souvent, ces animaux sont maigres, malades et farouches. Les autorités et la gestion des hôtels ne savent pas quoi faire dans la plupart des cas et éloignent ces indésirables à coups de fusil, ou avec du poison, car agir ainsi donne de toute évidence des résultats plus rapides que la stratégie de capture, stérilisation, remise en liberté et suivi prônée par l'Organisation mondiale de protection des animaux (WSPA). Ne nourrissez pas ces vagabonds à moins qu'il s'agisse de les attirer pour les capturer. Si des animaux retournés à la vie sauvage vivent près de l'hôtel, il faudrait en tout cas discuter avec la direction et insister pour trouver une solution adaptée. Les personnes avides d'agir chercheront

l'adresse du prochain vétérinaire et feront stériliser les vagabonds à leurs frais par un vétérinaire local ou chercheront à contacter une organisation de protection animale locale et lui régleront les frais liés à la stérilisation de ces animaux errants.

Renoncez aux souvenirs en chair et en os

Maints amis des animaux ne peuvent résister et prennent la décision d'emporter avec eux un animal trouvé pendant les vacances, et ce afin de le «sauver». Une telle initiative prend le plus souvent déjà fin à la frontière. Quiconque souhaite emporter avec lui un chien ou un chat a besoin, dans l'UE et en Suisse, d'un passeport pour animal de compagnie muni des vaccinations nécessaires. Le site web de l'Office vétérinaire fédéral (OVF) renseigne à ce sujet. La personne incapable de présenter les documents nécessaires rend un mauvais service à l'animal car il finira en quarantaine, sera soigné aux frais de l'importateur et réexpédié voire euthanasié. Les chiens aux oreilles ou à la queue coupées seront saisis à la frontière et ne pourront pas entrer dans le pays. On devrait éviter un tel tourisme des animaux quand on est un véritable ami de ceux-ci. Quiconque souhaite apporter son aide soutient les organisations ou les refuges spécialisés dans son pays et dans le pays de destination; on trouvera des adresses utiles auprès de l'Organisation mondiale de protection des animaux (WSPA).

Liens:

Office vétérinaire fédéral (OVF): www.bvet.admin.ch

World Society for the Protection of Animals, WSPA: www.wspa-international.org

Ne rapportez pas de souvenirs sous forme d'animaux!

Plusieurs produits d'animaux sont totalement interdits d'importation au nom de la protection des espèces. On trouvera des informations sur les dispositions d'entrée sur le site web de l'OVF. Celui-ci est aussi l'antenne la plus appropriée pour s'informer sur les documents nécessaires.

Lien:

Office vétérinaire fédéral (OVF): www.bvet.admin.ch

La «plateforme vacances» de la PSA

Textes:

Eva Waiblinger, Dr sc. nat., Service animaux de compagnie de la PSA

Layout et site internet:

Helen Sandmeier / **sa**.

www.protection-animaux.com/animauxdomestiques/vacances